Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 31 (1939)
Heft: 6

Artikel: Les problèmes de l'économie de guerre en Suisse
Autor: Weber, Max
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384186

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

denrées alimentaires réduit fortement le potentiel de guerre des dictatures.

Nous croyons donc avoir démontré que, dans la guerre future, la victoire ou la défaite sera largement commandée par la situation économique. La grande leçon de la Guerre mondiale, à savoir que la pénurie des matières premières et des produits alimentaires peut obliger à capituler un adversaire dont les armes ont pourtant remporté la victoire, continuera d'être vraie dans la guerre de demain.

Les problèmes de l'économie de guerre en Suisse.

Par *Max Weber.*

La menace permanente que la politique impérialiste fait peser sur la paix oblige les petits Etats à se tenir sur leurs gardes et à parer à toute éventualité. La défense nationale doit comporter non seulement le renforcement des mesures militaires mais encore une préparation économique suffisante. Les problèmes de l'économie de guerre sont certainement aussi importants que ceux de la défense militaire. Cette constatation s'applique tout particulièrement à la Suisse; une guerre européenne entraînera dans tous les cas pour notre pays des difficultés de ravitaillement et de main-d'œuvre, même s'il demeure en dehors du conflit.

Il va sans dire que l'aspect économique de la conduite de la guerre et les possibilités physiques de résistance des Etats neutres sont étroitement déterminés par la durée de la guerre. Les opinions sont naturellement très différentes. Alors que les uns s'attendent à une guerre foudroyante, recourant à la surprise et à un matériel formidable pour enlever une rapide victoire, d'autres, au contraire, estiment que la guerre de demain sera longue. La guerre foudroyante n'a de chances de succès que contre un adversaire nettement inférieur et isolé, dont la préparation militaire est insuffisante, ou encore qui ne peut déployer à temps ses moyens de défense. Si l'agresseur se heurte à une résistance bien organisée et énergique, nous pouvons compter, sans crainte de nous tromper, que la guerre s'étendra aux deux fronts actuellement en formation en Europe. Etant donné que les moyens militaires, qui seront mis immédiatement en jeu de chaque côté, tiennent à peu près la balance, une décision rapide semble pour ainsi dire exclue. Parallèlement, l'importance des forces économiques augmentera dans la mesure où la guerre se prolongera. Dans l'état actuel du groupement des forces il peut sembler, au début tout au moins, que la supériorité militaire des puissances de l'Axe soit assurée. Mais comme elle sera vraisemblablement insuffisante pour entraîner une décision rapide, le potentiel économique ne tardera pas à jouer

un rôle très important. On peut même compter que le rôle des facteurs économiques, qui commandent en dernière analyse les facteurs psychologiques, notamment la volonté de résistance, sera décisif. La guerre mondiale a clairement démontré qu'il fallait assez longtemps jusqu'à ce que les facteurs économiques, par exemple le manque de denrées alimentaires, de matières premières ou de carburants, fassent sentir tous leurs effets. Quoi qu'il en soit, nous croyons que la situation économique de l'Allemagne est infiniment moins favorable qu'elle ne l'était en 1914, en dépit des efforts considérables qu'elle a déployés, en recourant à l'autarcie, pour assurer par l'exploitation intégrale des ressources dont elle dispose, son approvisionnement en matières premières et produits alimentaires; en effet, le Reich est déjà dans l'obligation d'entamer ses réserves, ce que l'Allemagne wilhelminienne n'a fait qu'au cours de la seconde, ou même de la troisième armée de guerre. Par ailleurs, comme l'article précédent le montre si bien, la consommation en matériel de la guerre de demain sera considérablement plus forte qu'au cours du conflit de 1914/18. Les réserves et les ressources des pays dont les possibilités d'importation auront été coupées s'épuiseront à un rythme beaucoup plus rapide. Mais il serait faux de se laisser aller à des illusions, et de croire que cette pénurie décidera automatiquement du sort de la guerre. N'oublions pas que les facteurs moraux peuvent compenser pendant un certain temps la déficience du matériel et des approvisionnements; il n'est que de penser à l'Espagne. Mais, d'autre part, cette résistance morale présuppose la volonté de défense d'un peuple libre; dans une guerre imposée, et dans laquelle le peuple ne s'est engagé qu'à contre-cœur, les éléments psychologiques renforcent, au contraire, les effets de la pénurie du matériel et des approvisionnements.

Dans un article du « Deutscher Volkswirt » (3 mars 1939), le Dr Hesse, expert des problèmes de l'économie de guerre, a résumé et groupé comme suit les diverses conceptions:

« 1. La guerre de demain exige la mobilisation totale de toutes les forces intellectuelles, morales, individuelles, matérielles d'un peuple; il va donc sans dire de toutes les forces économiques et financières.

2. Partant, la guerre de demain comporte:

a) des concentrations massives des armées de terre, des marines et des flottes aériennes;

b) la production en masse de matériel de guerre de toute nature et une organisation adéquate de l'économie;

c) des accumulations massives d'individus non seulement sur les fronts mais encore à l'arrière;

d) une consommation massive et une usure correspondante des forces économiques du pays;

e) la limitation du potentiel de guerre par le potentiel économique.

3. L'élément essentiel de la guerre de demain continue d'être l'homme comme combattant, comme producteur et comme consommateur. »

Il va sans dire que, pour la Suisse, ces problèmes ne se posent pas dans la même mesure que pour une grande puissance, étant donné que notre pays, qu'il reste neutre ou qu'il soit entraîné dans un conflit, continuerait certainement d'être en mesure d'assurer ses besoins, ne fût-ce que partiellement, par des importations, naturellement considérablement réduites. Pourtant, les possibilités d'approvisionnement, étant donné l'accroissement de la consommation et la lutte économique vraisemblablement plus exacerbée que se livreront les Etats belligérants, seront notablement plus réduites qu'au cours de la dernière guerre. C'est pourquoi, étant donné les dangers de guerre latents, il est nécessaire d'aborder dès maintenant la solution de ces problèmes purement économiques.

Il s'agit avant tout de l'accumulation de réserves et de l'intensification de la production indigène, de s'assurer certaines possibilités d'importation, d'organiser la distribution équitable des réserves limitées dont nous disposerons, de répartir rationnellement la main-d'œuvre, de financer la mobilisation ou, le cas échéant, les opérations militaires. A ces nécessités diverses viennent encore s'ajouter les problèmes sociaux tels que la liquidation du chômage susceptible d'apparaître ici et là, la réglementation satisfaisante des conditions de travail et de salaire et le contrôle des prix, afin d'éviter ou de neutraliser les tensions qui, à l'arrière, pourraient miner la volonté de résistance.

Dans le cadre de cet article nous ne pourrons guère qu'esquisser ces diverses questions et non pas les traiter à fond. A l'exception de celui des approvisionnements, les autres problèmes ne pourront être résolus qu'en cas de conflit; toutefois nous devons en étudier les éléments dès maintenant.

L'approvisionnement du pays.

En octobre 1937 déjà, l'Union syndicale suisse a attiré l'attention du Conseil fédéral sur la nécessité de l'approvisionnement du pays en produits alimentaires et matières premières indispensables en l'invitant à accumuler les réserves nécessaires pour 6 mois au moins tout en tenant compte des besoins accrus pouvant résulter d'un conflit éventuel. La requête demandait également la construction des entrepôts, silos et tanks nécessaires. Quant au financement de cet approvisionnement, l'Union syndicale préconisait soit d'investir en achats divers une somme de 100 à 200 millions de francs prélevée sur les réserves d'or de la Banque nationale, soit encore que cette dernière accorde à cet effet à la Confédération un prêt sans intérêt.

Il s'est écoulé beaucoup de temps avant que l'on s'occupe sérieusement de l'accumulation de réserves de guerre. Le 1er avril 1938 a été promulguée la loi fédérale tendant à assurer l'approvisionnement du pays en marchandises indispensables. Cette loi

charge la Confédération de prendre les mesures propres à pourvoir la population et l'armée des marchandises qui seront indispensables à leur approvisionnement en période de blocus économique ou en temps de guerre. Le Conseil fédéral est autorisé à effectuer l'inventaire des stocks et à constituer des réserves; en outre, il peut prescrire aux particuliers l'accumulation de réserves. La loi prévoit les mesures propres à accroître la production agricole. A la fin du mois de mars 1939, le Conseil fédéral, se basant sur les termes de cette loi, a enfin émis les dispositions en vue de l'approvisionnement en denrées alimentaires de première nécessité. L'autorisation d'importer certaines marchandises est liée à l'obligation de constituer des stocks. En ce qui concerne le café et le riz, ils ont été fixés à la moitié du contingent des importations annuelles et au tiers en ce qui concerne le sucre, les céréales, les graisses alimentaires et les matières premières nécessaires à leur fabrication. L'arrêté fédéral du 15 avril oblige les importateurs de coke et de briquettes de tourbe destinés à la consommation ménagère à constituer des stocks atteignant le 15 % au moins des importations totales (1938) de coke et le 10 % des importations de briquettes. En décembre 1938, l'approvisionnement obligatoire en benzine et benzol a été fixé au quart au minimum des importations annuelles. Toutefois, ces approvisionnements, dans la mesure où ils sont inférieurs aux besoins d'un semestre, nous semblent très insuffisants.

Des stocks spéciaux ont été constitués pour l'armée, les chemins de fer et entreprises de transport et les fabrications de guerre. Une partie des crédits nécessaires à la construction des entrepôts nécessaires n'ont été consentis que lors de la ratification du programme de création d'occasions de travail du 4 juin.

Parallèlement à cet approvisionnement collectif, le Conseil fédéral a pris les dispositions nécessaires en vue de la constitution de stocks ménagers. Le Département fédéral de l'économie publique a décrété qu'en cas de guerre la vente au détail serait suspendue pendant plusieurs semaines afin de permettre le rationnement nécessaire; pendant cette période seules les personnes à faible revenu seront autorisées, par des cartes spéciales, à effectuer leurs achats réguliers. En outre, la constitution de réserves ménagères a été recommandée par la presse, dans la mesure des possibilités financières de chacun. Le public a effectivement fait des provisions en mars et avril dernier; nous voudrions espérer qu'elles ont contribué à accroître sérieusement nos réserves alimentaires. Toutefois, cet approvisionnement ne devrait pas être négligé parce qu'une détente est intervenue au cours de ces dernières semaines; au contraire, il est nécessaire de le poursuivre jusqu'à ce que le danger de guerre soit vraiment écarté. Il semble malheureusement que les achats effectués par le public n'aient pas atteint des proportions considérables; en effet, la statistique du chiffre d'affaires du commerce de détail pour mars et avril accuse une aug-

mentation de 6 % seulement en regard des chiffres des mois correspondants de 1938. Par journée de vente, l'augmentation du débit des denrées alimentaires est de 9 % seulement en mars et de 7 % en avril. Il serait pourtant désirable que le public effectuât des provisions pour un mois au moins et, si possible, pour une plus longue période encore.

Dans le cas le plus favorable les réserves actuelles dureront quelque temps; toutefois, il serait désirable que la production indigène parvienne à couvrir la plus grande partie des besoins. La production agricole et industrielle, qui a baissé au cours des années de crise, peut être encore augmentée largement. Aujourd'hui encore de nombreuses possibilités de production ne sont pas pleinement utilisées. Or, en cas de guerre nous serons infiniment heureux d'exploiter toutes les possibilités qui ne l'ont pas encore été entièrement. Cette remarque s'applique avant tout à l'alimentation. Il se pourrait bien que la « surproduction laitière » et le surpeuplement du cheptel que nous critiquons aujourd'hui, et qui est même puni par des baisses de prix afin de réduire la production, soient brusquement assimilés à des actes patriotiques méritoires et récompensés comme tels. Nous ne devrions pas perdre de vue que le nombre élevé de têtes de bétail dont nous disposons constituera une réserve très précieuse en cas de guerre; il semble donc, dans les circonstances actuelles, que nous ne devrions pas tendre à le réduire.

La culture des céréales a été considérablement accrue à l'aide de subventions de la Confédération. Alors que pendant certaines périodes de la guerre mondiale, et pendant les années qui ont suivi, l'agriculture suisse ne couvrait que le 20 % des besoins du pays en blé cette proportion a été élevée à 30 %, encore qu'il ne s'agisse que d'une récolte moyenne. La récolte record de l'an dernier a même couvert le 50 % des besoins de la consommation annuelle. L'approvisionnement en blé s'est donc amélioré. Les réserves actuelles de blé sont suffisantes pour une année. Un arrêté fédéral a promulgué les mesures nécessaires pour accroître la production de fourrages afin de rendre notre pays moins dépendant de l'étranger. Toutes ces mesures sont réjouissantes, notamment du point de vue de l'approvisionnement du pays, mais elles ne vont pas sans occasionner à la Confédération des frais considérables. Bien qu'elles soient dans l'intérêt même de la défense nationale et de l'agriculture ces dépenses, qui oscillent entre 20 et 30 millions de francs pour le blé seulement, ne doivent pas être mises à la charge des consommateurs sous forme d'augmentation du prix du pain comme le Conseil fédéral en a manifesté l'intention à plusieurs reprises. Ce sont là des dépenses qui, comme celles de la défense militaire, doivent être réparties selon la capacité financière de chaque contribuable.

En cas de guerre, la production industrielle devrait avant tout couvrir les besoins indispensables de la consommation civile, et

tout particulièrement ceux de l'armée. Il semble que, ces derniers temps, des progrès considérables aient été réalisés dans la fabrication des armes et des munitions, si bien que notre industrie est actuellement en mesure de couvrir la plus grande partie de nos besoins, sauf en ce qui concerne l'artillerie lourde et l'aviation. Naturellement, ces constatations ne valent qu'aussi longtemps que nos centres de production les plus importants seront épargnés par la guerre. C'est ici que se pose la question d'une modification de la structure industrielle. La fabrication des produits de luxe et autres marchandises dont la nécessité n'est pas absolue devrait se consacrer à couvrir les besoins accrus de l'armée et ceux de la population civile que le recul des importations ne permettrait plus de satisfaire. Mais cette modification est, dans une large mesure, fonction de la main-d'œuvre qualifiée dont le pays dispose. Cette main-d'œuvre, on ne saurait la créer d'un coup de baguette. Nous reviendrons plus loin sur ce problème.

Mais en admettant même qu'aucune des possibilités de la production indigène ne soit laissée inutilisée, la Suisse n'en demeurera pas moins largement dépendante des importations. Nous continuerons de dépendre de l'étranger pour les matières premières et une partie des denrées alimentaires. Nous ne sommes pas encore en mesure de préciser le volume et la provenance de ces importations. Quoi qu'il en soit, nous pouvons penser que le Conseil fédéral est déjà entré en contact avec divers Etats pour assurer les livraisons nécessaires à la vie de notre pays en cas de guerre. Bien qu'au cours de la guerre de demain il sera plus difficile d'assurer ces importations que lors du dernier conflit, étant donné que le blocus sera effectif dès le commencement des hostilités, nous ne sommes pas trop pessimistes en ce qui concerne les possibilités d'approvisionnement de la Suisse. Tout d'abord nos divers voisins ont un certain intérêt à la neutralité de notre pays, qui équivaut à une protection de leurs flancs; avant tout ils ont un intérêt éminent aux livraisons suisses, susceptibles d'améliorer leurs propres approvisionnements. Il va sans dire que ces échanges seraient entièrement basés sur le système des prestations et des contre-prestations; sur la base des compensations il sera possible, bien que dans une mesure réduite, d'assurer à notre pays les marchandises nécessaires.

La main-d'œuvre.

L'un des problèmes les plus importants de la guerre de demain, le plus essentiel même, est sans contredit celui de la répartition de la main-d'œuvre. La puissance économique d'un pays ne réside pas en premier lieu dans ses sources et ses réserves de matières premières mais dans sa main-d'œuvre. Lorsque cette dernière est suffisante, qu'elle dispose de la qualité et de la formation professionnelle nécessaires, elle est en mesure de compenser une

pénurie du matériel, particulièrement à l'époque des succédanés. Mais, lorsqu'il y a déficience de main-d'œuvre, c'est l'essentiel qui manque.

En Suisse, le nombre des salariés atteint près de 2 millions. Une mobilisation enlèverait, selon les circonstances, 100,000 hommes ou même davantage à l'industrie et à l'agriculture. En cas de guerre, l'armée disposerait au minimum de 400,000 hommes. Mais comme la couverture des besoins d'une armée en guerre exige le double de ses effectifs en main-d'œuvre à l'arrière et dans les champs (infiniment moins en cas de mobilisation) on peut se représenter sans peine la pénurie de travailleurs qui en résultera pour la consommation civile. Mais notre économie nationale dispose de réserves pour remplacer les hommes mobilisés. Ce sont en premier lieu les chômeurs et les salariés qui, en cas de guerre, le deviendront dans de nombreuses branches de la production. Nous pourrons également compter sur les quelque 100,000 rentiers et pensionnés, dans la mesure où ils sont encore capables de travailler; entrent encore en considération les femmes qui ne sont pas absolument indispensables dans le ménage.

Le problème de la main-d'œuvre est étudié depuis quelque temps par les autorités. Le service auxiliaire a été organisé afin d'être à même de prendre les mesures nécessaires encore en temps de paix. Mais la difficulté principale réside dans le fait que la majorité des salariés appelés à remplacer les hommes mobilisés ne disposent pas des connaissances et de la formation professionnelles nécessaires. Lors de la préparation militaire on n'a pas assez tenu compte qu'en cas de guerre un grand nombre d'ouvriers ne pourront pas être retirés de la production indispensable à l'armée. La mobilisation de ces ouvriers qualifiés entraînera des frais inutiles; quoi qu'il en soit, il est difficile d'éviter cette lacune, étant donné qu'on ne sait pas d'avance où ces ouvriers seront occupés en permanence ultérieurement. De nombreuses entreprises se sont déjà préoccupées d'assurer le remplacement des travailleurs qui seront mobilisés en cas de guerre. Bien que la formation de ces remplaçants soit déjà organisée, il n'en demeure pas moins probable qu'en cas de guerre des dizaines de milliers de salariés seront affectés à un travail pour lequel ils ne sont pas préparés.

Il semble donc que l'on devrait d'ores et déjà attacher la plus grande importance à la formation professionnelle. Elle est non seulement indispensable du point de vue de l'économie de guerre mais encore précieuse en regard de la situation économique actuelle. Dans quelques professions, notamment dans l'industrie des machines, les ouvriers qualifiés manquent. Cette pénurie a déjà entraîné le refus de commandes importantes. L'Etat et l'économie nationale ont donc le plus grand intérêt à combler cette lacune. En premier lieu il conviendrait de faire passer un examen aux chômeurs ayant fait un apprentissage afin de déterminer si, après une courte période de rééducation, ils seraient en mesure

d'accomplir un travail qualifié. Cette mesure serait certainement opportune pour des milliers de chômeurs. De même, parmi les ouvriers mi-qualifiés et les manœuvres occupés aujourd'hui dans les entreprises, un grand nombre seraient aptes à effectuer un travail qualifié. Mais, d'une manière générale, les entreprises n'ont aucun intérêt à prendre à leur charge les frais de cette formation professionnelle, de si courte durée soit-elle. Par contre, si l'Etat apporte son concours, tant du point de vue de la défense nationale que de la lutte contre le chômage, des progrès sérieux pourraient être réalisés. Quant aux organisations syndicales, elles ont le plus grand intérêt à la réintégration des ouvriers qualifiés dans leur profession.

Les problèmes sociaux.

Lorsqu'on examine les problèmes de l'économie de guerre, on ne doit pas négliger leur aspect social, qui détermine essentiellement les conditions d'existence de la classe ouvrière. Bien que la guerre déclenche une large demande de main-d'œuvre elle détermine, tout au moins provisoirement, un chômage considérable dans certaines industries. Une grande partie de l'exportation, dans la mesure où ses produits ne sont pas d'une importance primaire pour les Etats belligérants, tombera. La consommation indigène reculera fortement dans certaines branches. L'horlogerie, le textile, les industries de la bière, du tabac, etc., de même que celle du bâtiment seront particulièrement touchées. Ce chômage devra être combattu par une adaptation aussi rapide que possible des entreprises à la production nécessaire aux besoins de notre économie de guerre ou de celle des Etats belligérants. Ce problème doit être abordé aussitôt que possible, étant donné que les conséquences de ce chômage frapperaient non seulement les ouvriers de ces industries et obligeraient l'Etat à verser des secours de chômage mais encore elles affaibliraient l'économie nationale à un moment où elle a besoin de toutes les énergies.

Mais en cas de guerre la classe ouvrière est encore menacée d'autres dangers, notamment dans les industries qui tendraient à accroître sans scrupule leur capacité de production. Les dangers d'accident et d'épuisement physique des travailleurs augmenteraient. Pourtant, même en cas de guerre, l'emploi rationnel des forces humaines, leur économie, sont dans l'intérêt même du rendement industriel. La protection sociale des travailleurs devrait donc être maintenue, ce qui implique des obligations importantes pour les organisations syndicales, particulièrement en ce qui concerne la durée du travail. Il est probable que l'industrie tentera de prolonger la durée du travail et de démanteler la législation actuellement en vigueur. Il va sans dire que la classe ouvrière s'opposerait à de telles tentatives. Par ailleurs, il sera indispensable, en recourant au travail par équipe ou à d'autres mesures, d'augmenter la productivité pour tenir compte des besoins de l'économie de

guerre. Les progrès constants de la rationalisation ne manqueront pas de contribuer à l'accroissement de la capacité de production. Il sera donc d'autant plus nécessaire de protéger la main-d'œuvre afin d'éviter son exploitation.

La question des salaires est également d'une importance cruciale pour les masses travailleuses. Lors du passage de la production civile à l'économie de guerre nous courons le danger que l'industrie ne tente d'exercer une pression sur les salaires en classant les diverses activités dans des catégories inférieures. En admettant que l'industrie travaille à plein rendement pour la production de guerre une baisse des salaires est moins à craindre qu'une augmentation du coût de la vie sans adaptation du revenu. Si nous devions traverser une période à tendance inflationiste, ce qui n'est pas si improbable, étant donné les charges énormes supportées par l'Etat, les salaires réels de la classe ouvrière seraient menacés d'une baisse. On pourrait la prévenir par une politique adéquante des prix et par une meilleure répartition des biens de consommation. Au cas où ces digues seraient impuissantes à arrêter la tendance inflationiste, les organisations syndicales exigeraient alors des augmentations de salaires.

Etant donné qu'une menace immédiate de guerre — et à plus forte raison encore l'ouverture des hostilités — entraîneraient une augmentation considérable du prix des biens nécessaires à la vie, il serait indispensable d'assurer une répartition équitable des marchandises en recourant au rationnement. Il faut éviter que les milieux aisés n'accumulent de plus fortes réserves que les autres couches, moins favorisées, de la population et en faisant augmenter les prix. Il est indispensable que le rationnement entre en action aussitôt que les importations se heurteront à des difficultés. Cette mesure exige donc un contrôle sévère des prix qui rendra toute spéculation impossible. Si les autorités ont la ferme volonté de combattre impitoyablement toutes les manifestations inflationistes, leurs efforts seront certainement couronnés de succès, à condition naturellement, qu'elles interviennent à temps.

Ces quelques commentaires montrent bien que les organisations syndicales doivent, plus que jamais, demeurer à leur poste, et cela non seulement dans l'intérêt immédiat de la classe ouvrière mais encore de la population tout entière. Plus il sera possible d'éviter les injustices sociales, ressenties doublement aux époques critiques, et plus le peuple sera en mesure de tenir et de remplir efficacement les tâches que la défense nationale lui impose. Ainsi il sera d'autant mieux possible d'éviter les tensions sociales, qui risquent toujours d'avoir des répercussions dangereuses sur le terrain politique. C'est pourquoi il est nécessaire d'accorder un droit de regard aux organisations syndicales dans tous les problèmes de l'économie de guerre. C'est ce qu'on a malheureusement négligé jusqu'à présent. Elles n'ont été prises en considération que dans un seul domaine.

Si nous ne mentionnons

les questions financières

qu'à la fin de notre exposé, ce n'est pas parce qu'elles sont moins importantes que les autres problèmes. Elles auront même une importance cruciale, pour peu que la guerre se prolonge.

Par ailleurs, l'ABC de la science économique, à savoir qu'on ne saurait consommer davantage qu'on ne produit, continue d'être valable en temps de guerre. Etant donné que la production des biens nécessaires à la vie ordinaire sera considérablement réduite, le peuple tout entier devra consentir à des sacrifices considérables. Ce sera la tâche de la politique financière que de répartir ces sacrifices le plus équitablement possible.

La répartition la plus inéquitable serait de les mettre à la charge des larges masses populaires sans tenir compte de leurs possibilités, comme cela aurait lieu en période d'inflation, c'est-à-dire au moment où la presse à billets fonctionne sans arrêt. Faire supporter une notable partie des charges aux générations futures constitue également une autre possibilité, certainement justifiable dans une certaine mesure. Toutefois, le financement des mobilisations ou des opérations militaires au moyen d'emprunts est limité par la capacité d'absorption du marché des capitaux ou de l'épargne. La Banque nationale aura à veiller que le marché suisse du capital ne soit pas affaibli par une fuite des capitaux.

La meilleure politique de financement demeure sans contredit une forte imposition du capital à la source et des revenus qui ne servent pas à couvrir les dépenses nécessaires à la vie. Il semble donc que nous ne devrions pas attendre encore une année ou plus longtemps, comme nous l'avons fait au cours de la dernière conflagration mondiale, pour prélever un impôt de guerre sur le capital et la fortune. Cette mesure devrait être prise dès le début des hostilités; en outre, les taux d'imposition devraient être considérablement plus élevés que ceux de l'ancien impôt de guerre et de l'impôt de crise actuel, naturellement en observant une forte progression pour les catégories élevées de revenus et une dégression pour les classes inférieures des contribuables. En outre, un impôt sur les bénéfices de guerre doit écrémer radicalement les profits démesurés. Il serait même désirable que cet impôt fût appliqué dès maintenant, bien que sous une forme plus légère, sur les bénéfices réalisés sur les armements (à titre d'impôt sur les superbénéfices).

Une politique fiscale aussi décidée peut contribuer efficacement au renforcement de la défense nationale. Lorsque des centaines de milliers d'hommes sont prêts à faire le sacrifice de leur vie, on ne saurait ménager plus longtemps la richesse et le profit. C'est en somme la clé de toute politique sociale équitable dans le cadre de l'économie de guerre. La mobilisation de la propriété et les mesures propres à empêcher toute prolifération des béné-

fices de guerre permettront de tenir sans inflation, et surtout sans les conséquences sociales désastreuses qu'elle comporte. De 1914 à 1918, la Grande-Bretagne a effectué un travail de pionnier dans ce domaine. C'est pourquoi, de tous les Etats belligérants, c'est elle qui s'est redressée la première; les bouleversements politiques lui ont été épargnés.

*

Il va sans dire que cette énumération des problèmes économiques et sociaux qui ne manqueront pas de se poser chez nous en cas de conflit n'est pas complète. Elle n'en souligne pas moins l'importance de ces diverses questions. Dans l'intérêt même de la défense nationale nous devons demander que des mesures préventives soient prises dans tous les domaines que nous venons de passer en revue.

Les pays d'outre-mer et l'émigration.

Par *H. Fehlinger.*

Les Suisses n'émigrent plus autant qu'avant la guerre mondiale, ni autant que pendant la période d'après-guerre. Cependant, on en compte toujours quelques milliers qui traversent l'océan pour s'établir sur d'autres continents; l'émigration reprend depuis deux ou trois ans. La plupart des émigrants sont d'anciens ouvriers de fabrique, des employés, des artisans qui, pour diverses raisons, tentent de refaire leur vie à l'étranger; pour cela ils doivent s'adapter le plus souvent à une genre de vie et d'occupations très différents. Comme les émigrants d'autres nationalités, ils choisissent de préférence des pays situés dans la zone tempérée, nord ou sud, dont le climat n'est pas trop dissemblable du nôtre. Mais des Européens peuvent vivre aussi dans les pays subtropicaux ou dans les régions élevées des tropiques. Il n'y a guère que les plaines tropicales de faible altitude qui soient absolument inhabitables par les Européens. Mais ce qui décide du choix d'un pays, ce n'est pas seulement son climat mais surtout la qualité du sol tant au point de vue agricole qu'au point de vue minier. Mais il s'y superpose une question plus déterminante encore, c'est sa possibilité d'absorption de nouveaux immigrants. A l'exception du Nord-Est des Etats-Unis d'Amérique, les pays d'outre-mer sont peu peuplés et offrent donc des possibilités d'immigration; mais tous ne se prêtent pas à une colonisation intensive. De plus, l'immigration est réglementée ou entravée par les mesures administratives des autorités.

Dans la zone tempérée de l'Asie se trouvent principalement des Etats indépendants dont les peuples sont purement asiatiques; les Européens en sont exclus. On n'y admet à la rigueur des tech-